

## Appel à candidatures 2026 de la Fondation Ginkgo pour l'environnement pour le financement de thèses de recherche

### Changements transformateurs dans les systèmes agricoles durables *Termes de référence*

#### La Fondation Ginkgo pour l'environnement

La Fondation Ginkgo pour l'environnement a été créée en 2020 avec l'ambition de participer, à sa mesure, à protéger l'environnement afin de préserver la qualité de la vie sur terre pour les futures générations. Depuis sa création et dans cet objectif, la Fondation Ginkgo pour l'environnement accompagne des projets de recherche, des projets en faveur de l'éducation à l'environnement, l'agroécologie et la préservation de la biodiversité.

La Fondation Ginkgo pour l'environnement est abritée par la Fondation de France.

Pour en savoir plus : [bourses@fondationginkgo.com](mailto:bourses@fondationginkgo.com).

#### Objectifs de l'appel à candidatures

La Fondation Ginkgo pour l'environnement finance chaque année depuis 2024 des thèses de recherche visant une meilleure connaissance de la biodiversité et/ou des moyens d'atténuation de la crise qu'elle rencontre.

En 2026, l'initiative porte spécifiquement sur l'exploration des dynamiques de changements transformateurs dans les systèmes agricoles durables : approches interdisciplinaires pour accélérer la transition agroécologique face aux défis environnementaux (notamment changement climatique et perte de biodiversité) et socio-économiques.

Pour ce faire, la Fondation lance un appel à candidatures auprès des superviseurs de thèses. Concrètement, la Fondation Ginkgo propose de financer le salaire des doctorants pendant les trois années de la thèse. Les autres éventuels coûts de recherche (logistique, matériel, frais de déplacement...) ne seront pas éligibles à cet appel à candidatures.

La Fondation Ginkgo soutiendra au minimum trois projets de thèse.

## Couverture thématique 2026 : changements transformateurs dans les systèmes agricoles durables

Cet appel vise des projets de thèse portant sur l'identification, l'analyse et si possible la mise en œuvre des processus de changements profonds (ruptures, innovations, alternatives...) dans les pratiques agricoles basés sur les principes de l'agroécologie. Les recherches attendues doivent :

- Apporter une contribution à un ou plusieurs enjeux parmi la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux aléas climatiques, la conservation de la biodiversité, la sécurisation alimentaire ;
- Privilégier l'interdisciplinarité, pouvant inclure des approches agronomiques, écologiques, économiques et sociales ; sont également considérés comme interdisciplinaires les projets qui articulent différents champs au sein même des sciences humaines et sociales (géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, etc.) ;
- Porter leur attention sur des dynamiques d'ordre sociotechnique, entendues comme articulant des aspects sociaux (humains, culturels, organisationnels, économiques) et techniques/technologiques à l'origine de changements profonds en matière de pratiques et de modèles agricoles.

En outre, les projets facilitant la construction de transversalités entre acteurs (agriculteurs, scientifiques, consommateurs, distributeurs, industrie agro-alimentaire, pouvoirs publics, communautés locales) seront fortement encouragés.

## Critères d'éligibilité des projets

- La thèse doit démarrer au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2026 et se terminer au plus tard en octobre 2029, avec l'intention d'être soutenue par son auteur à l'issue des travaux ;
- L'organisme de recherche au sein duquel est abritée la thèse doit être français ;
- Le changement transformateur étant par nature interdisciplinaire, la thèse doit faire l'objet d'un co-encadrement par des encadrants dont deux au moins sont issus de disciplines différentes ;
- Au moins un des encadrants doit avoir passé son HDR ;
- Un professeur émérite ne peut candidater ;
- Un lauréat ne peut candidater à nouveau durant les 3 années de la thèse lauréate ;
- Un membre du Comité de Sélection ne peut soumettre un projet ;
- Le doctorant doit être identifié au moment de la candidature ;
- La bourse demandée couvrira l'ensemble des salaires du doctorant durant les 3 années de sa thèse ;
- Les demi-bourses ne sont pas éligibles.

## Critères d'évaluation

Chacun des projets sera évalué sur 4 critères, notés de 1 à 5 :

### Intérêt scientifique du projet (50% de la note finale)

La thématique abordée semble-t-elle importante, source d'avancées significatives pour la recherche sur le sujet de cet appel à candidatures ? Quel est le degré d'innovation du projet ?

*Les projets les moins bien notés seront ceux portant sur un sujet déjà largement exploré ; a contrario, les projets les mieux évalués présenteront des objectifs innovants, soutenus par des équipes compétitives et sujets à de potentielles collaborations, ils permettront des avancées innovantes sur les changements transformateurs pour une agriculture durable ; et pour certaines, attendues par la communauté scientifique.*

### Supervision du projet et potentiel d'apprentissage (20% de la note finale)

Quelle est la qualité de l'équipe encadrant la thèse : les CV des encadrants font-ils preuve d'expertise sur le sujet, d'interdisciplinarité, de renommée internationale, d'historique positif en termes d'encadrement de doctorants ou post doc ? Le projet va-t-il permettre de former efficacement le doctorant au cours des années d'étude, en vue de devenir un chercheur expert dans son domaine et rigoureux dans son travail ?

*Un encadrement peu significatif, ou peu qualifié, sera faiblement noté. Outre une indispensable interdisciplinarité (cf. les critères d'éligibilité ci-dessus), les évaluateurs rechercheront les dossiers portés par des co-encadrants renommés, expérimentés, aux CV démontrant une expertise importante et reconnue du sujet de la thèse ; et dont l'historique de supervision de thèses, ainsi que la robustesse de l'accompagnement prévu, faciliteront un apprentissage efficace pour le doctorant.*

### Faisabilité : soutien de l'organisme/encadrement logistique du projet (15% de la note finale)

Y a-t-il des risques potentiels sur la faisabilité du projet : en termes de financement, sur la nature des expérimentations prévues (techniques nouvelles), la logistique, etc. ? Le cas échéant, quelles sont les mesures prévues d'atténuation par l'organisme au sein duquel seront abrités les travaux ?

*Des zones d'ombres sur les moyens technologiques, logistiques ou financiers employés, ou d'éventuels risques sociétaux ou environnementaux voire géopolitiques, viendront pénaliser l'évaluation. A l'inverse, le Comité favorisera un dossier dont les ressources dédiées apporteront un appui fort, expert, sécurisant, au projet pour que soient réalisés et diffusés les travaux dans les meilleures conditions possibles.*

### Communicabilité du projet (15% de la note finale)

Quel est le potentiel de communication envers la communauté scientifique et envers le grand public, durant les travaux et à l'issue de la thèse ? Les objectifs du projet sont-ils compréhensibles avec un séquencement clair des travaux le long des trois années de travail ?

*Un projet sera faiblement noté s'il est peu compréhensible (au-delà des éléments techniques), s'il présente un risque important d'effet tunnel (absence de résultats intermédiaires), ou une difficulté manifeste de communication. Le Comité évaluera en revanche favorablement un projet s'appuyant sur des objectifs explicites, à même d'être communiqués à - et suivis par - des personnes non averties, dans un souci d'appropriation collective*

## Organismes cibles de l'appel à projets

Les organismes cibles sont les établissements français de recherche au sein desquels peuvent être menées des thèses portant sur la biodiversité : universités, facultés, grandes écoles, laboratoires, organismes de recherche...

Les versements seront faits en faveur de l'organisme choisi par les encadrants qui rémunérera le doctorant. La Fondation suivra la grille salariale de l'institution dans laquelle sont réalisés les travaux (le plus souvent alignée sur le barème de l'État). La bourse couvre les salaires chargés.

## Calendrier de l'appel à projets

- **Lundi 12 janvier 2026** : diffusion de l'appel à candidatures
- **Vendredi 13 mars 2026 à 18h** : date limite d'envoi des dossiers de candidatures à l'adresse suivante : [bourses@fondationginkgo.com](mailto:bourses@fondationginkgo.com)
- **Lundi 16 mars – Vendredi 22 mai 2026** : instruction des projets en 3 temps :
  1. Ecart des dossiers non éligibles par la Fondation,
  2. Evaluation par le Comité de Sélection,
  3. Validation finale par le Comité Exécutif de la Fondation Ginkgo.
- La Fondation Ginkgo pourra contacter le candidat en cas de nécessité d'éclaircissement sur le dossier soumis.
- **Mardi 26 mai 2026** : annonce des résultats

## Comité de Sélection

Le Comité de Sélection est composé de personnalités scientifiques issues du monde de la recherche apportant leur expertise sur la biodiversité et les systèmes agricoles durables.

La composition de ce comité sera communiquée à l'issue de cet appel à candidatures.

L'évaluation des dossiers est encadrée par des règles claires permettant d'écartier tout potentiel conflit d'intérêt entre un dossier et un évaluateur. Il n'est notamment pas possible de soumettre un projet encadré par un membre du Comité de Sélection.

## Dossier de candidature (cf. document dédié)

Le dossier de candidature se compose de plusieurs rubriques visant à présenter en détails le projet et faciliter son évaluation comparée par le Comité de Sélection.

Il doit être rédigé en français.

Seuls les CV des co-encadrants peuvent être joints au dossier. Ils peuvent être en français ou en anglais. Il est possible de joindre également le CV du doctorant identifié.

Toute autre pièce jointe ne sera pas prise en compte ; si besoin d'en porter une à connaissance, merci de reporter son contenu dans les rubriques *ad hoc* du dossier.

**Le dossier de candidature doit être rédigé par l'encadrant de la thèse, et envoyé au plus tard le vendredi 13 mars 2026 à 18h à l'adresse suivante : [bourses@fondationginkgo.com](mailto:bourses@fondationginkgo.com).**

## Engagement des lauréats

Les lauréats s'engagent à remettre chaque année à la Fondation un rapport succinct sur l'avancement de la thèse, rapport qui pourra conditionner le versement annuel de la bourse. Ils s'engagent également à participer, au moins une fois par an, à un échange sur ces travaux avec le Comité Exécutif de la Fondation Ginkgo.

## Neutralité de la Fondation

La Fondation Ginkgo sera parfaitement neutre par rapport aux résultats de la recherche. Notamment, elle n'appuiera ni ne bénéficiera d'aucun droit de véto à la publication d'articles tirés des thèses soutenues.

## Contact

[bourses@fondationginkgo.com](mailto:bourses@fondationginkgo.com)

## Éditions précédentes

La première édition de l'appel à candidatures a eu lieu en 2024 et portait sur une **meilleure connaissance de la biodiversité et/ou des moyens d'atténuation de la crise qu'elle rencontre**. Quatre dossiers ont été sélectionnés pour financement :

- TELEMIC - Prédire la dynamique de la diversité microbienne et ses fonctions dans les tourbières d'Europe : couplage des approches omiques et de télédétection spatiale (*CNRS*)
- CEVA - Causes sociologiques et conséquences environnementales de l'exposition des vautours africains aux résidus des médicaments vétérinaires : implication pour la conservation des charognards (*Université de Bourgogne Franche Comté*)
- CROCODYLE - COmmunautés macroalgales des Côtes ROcheuses : DYnamiques à Long-terme, indicateurs et Evolutions futures (*Université de Bretagne Occidentale*)
- EchopellIA - Apport de l'intelligence artificielle pour la caractérisation des écosystèmes pélagiques par acoustique active (*ENSTA Bretagne*)

L'édition 2025 portait plus spécifiquement sur les **réponses de la biodiversité marine et des écosystèmes océaniques au changement global**. Elle a permis de sélectionner quatre dossiers :

- ZOCEAN - Zooplancton dans un Océan Austral changeant : relier les tendances climatiques à grande échelle aux vagues de chaleur marines à petite échelle pour la conservation (*Sorbonne Université*)
- CHANGESEXPO - Effet des changements globaux sur le sex-ratio des populations de poissons sauvages (*LOCEAN/MNHN*)
- CRACC - Caractérisation des émissions de composés organiques volatils biogéniques (COVB) d'heRbiers mArins comme composés de défense dans un contexte de Changement Climatique (*Aix-Marseille Université*)
- Projet financé par la Fondation Iris : STABILO : Stabilité des communautés associées aux laminaires dans une zone de transition biogéographique (*Sorbonne Université*)